

SUR LA MÊME THÉMATIQUE

RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE



L'INITIATION À LA RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE BANCAIRE BÂLE 3



7h



sur demande

PUBLIC VISÉ

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, back-office.

OBJECTIFS

- Prendre connaissance de l'essentiel de la réglementation prudentielle bancaire découlant des recommandations du Comité de Bâle,
- Connaître les notions de solvabilité, grands risques et liquidité.

ANIMATION

Jean Lou GALISSI :

Spécialiste du contrôle de conformité des établissements bancaires et financiers

